Aquitaine

Vers une nouvelle interprofession forêt-bois

Le 20 décembre, les présidents du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (Sysso), Bruno Lafon, et de la Fédération des industries du bois d'Aquitaine (Fiba), Eric Plantier, ont rencontré Dominique Schmitt, préfet de la région Aquitaine. Ils lui ont exposé leur ambition pour la mise en place d'une nouvelle interprofession forêt-bois en Aquitaine. Projet auquel le préfet de région a assuré apporter tout son soutien par voie de communiqué.

Ce programme vise à tracer des perspectives de développement pour l'ensemble des acteurs de la filière forêt bois papier en Aquitaine qui subissent les conséquences des tempêtes Martin et Klaus et celles de la crise phytosanitaire consécutive à ces évènements.

Ce programme se décline en sept grands chapitres :

- la mise en place d'un observatoire du prix des bois et de la conjoncture économique ;
- la contractualisation ;
- un observatoire permettant de suivre l'évolution de la ressource et de la reconstitution du massif forestier ;
- Fonds d'intervention sanitaire / Fonds de prévoyance des forêts d'Aquitaine ;
- recherche-développement-innovation : appui au progrès technique dans la filière ;
- politique de formation ;
- promotion de la forêt, des produits forestiers et communication.

Il a été convenu une finalisation en début de cette année d'un dispositif pérenne de financement de ce programme interprofessionnel.

Par ailleurs, à cette occasion, le préfet de région a pu faire part aux deux présidents de deux avancées importantes dans le cadre de la situation sanitaire actuelle du massif forestier aquitain. Ainsi, il a expliqué que le délai octroyé pour le remplissage des aires de stockage des chablis, initialement fixé au 31 décembre, était prolongé de plusieurs mois, pour permettre la fin des opérations. Ce sont ainsi 7,8 millions de tonnes de bois qui auront pu être stockées.

Par ailleurs, un accord de principe a été obtenu auprès du ministère de l'Agriculture pour l'obtention d'une dérogation au printemps pour l'usage du Suxon Forest, produit phytosanitaire en cours d'homologation qui permet de lutter contre un parasite qui attaque les jeunes plants de pin maritime, l'hylobe.

Cette dérogation devrait être de nature à encourager les opérations de reconstitution de la forêt sinistrée. En 2010, ce seront près de 10.000 hectares de plantations qui auront fait l'objet d'un engagement de financement de l'État.

Poitou-Charentes

600.000 tonnes de pâte à papier au port de La Rochelle

Pour la première fois de l'histoire du port de La Rochelle, le trafic annuel de pâte à papier a dépassé les 600.000 tonnes (précédent record 574.595 tonnes en 2008). Mi-décembre, ce trafic affichait déjà près de 625.000 tonnes traitées.

Au cours de l'année 2010, deux déchargements phares ont marqué l'activité de la filière. Le 4 novembre d'abord, avec l'escale du Saga Spray, opéré par l'entreprise Fast, qui a déchargé 28.500 tonnes en provenance du Brésil. Puis le 26 octobre, avec l'escale du Tenca Arrow, opéré par l'entreprise Cogemar, avec à son bord plus de 38.000 tonnes de pâte arrivant du Chili.

La direction du port de La Rochelle attribue notamment ces chiffres à la diminution de la production française. *"Les industriels se tournent vers l'importation auprès de gros producteurs sud-américains.*

Ces industriels cherchent à réduire les coûts de transport en choisissant les ports les plus proches de leurs unités de production. Le port atlantique de La Rochelle affiche un réel potentiel pour répondre aux besoins d'un hinterland compris entre le sud de Paris et le nord de Madrid et incluant la région Rhône-Alpes", analyse l'opérateur charentais par voie de communiqué.

Basse-Normandie

Bois-énergie : Biocombustibles ouvre son capital

Le nombre d'actionnaires de Biocombustibles SA passe de 35 à 76. En ouvrant son capital à de nouveaux acteurs de la filière bois, principalement aux propriétaires forestiers et exploitants forestiers de Normandie, Bretagne et Pays de Loire, l'entreprise espère poursuivre sa croissance. Depuis une quinzaine d'année, le développement du bois-énergie s'est limité à l'habitat / tertiaire et aux réseaux de chaleur.

Les consommations ont ainsi augmenté de 80.000 tonnes par an. La société Biocombustibles S.A. assure plus de 80% de l'approvisionnement en bois-énergie des chaufferies collectives normandes. *"L'enjeu de demain est donc de parvenir à structurer un approvisionnement en plaquettes forestières, seule ressource suffisamment abondante pour couvrir la demande supplémentaire des futurs projets.*

Afin de faire face à cette croissance et d'assurer la pérennité d'approvisionnement des futurs projets, Biocombustibles SA, avec le soutien de la région, de l'Ademe et de ses 76 actionnaires de la filière bois, a choisi de se développer.

En effet, la mobilisation et la valorisation de plaquettes forestières supposent d'avoir des moyens techniques, humains et financiers suffisants et compétitifs", indique Jean-Jacques Ribot, directeur de la société.

Le 10 décembre dernier, l'entreprise a donc présenté sa nouvelle acquisition, le broyeur à plaquettes forestières DH 910 Doppstadt, affichant une capacité de 200 m³/h. *(V.M.)*